



LES VŒUX DU MAIRE



Cette année encore, une centaine de personnes a pris plaisir à participer à la soirée des vœux Aubinois pour l'année 2019.

De nombreux habitants ont donc rejoint la salle des fêtes, sous les nouvelles illuminations de Noël, ce Samedi 12 janvier à 19h00.

Après la présentation de la commune pour les nouveaux arrivants, les travaux et nouveautés 2018 ont été retracés avant d'évoquer les projets pour 2019.

Pour entamer l'année, les employés viennent de réceptionner leur nouveau véhicule utilitaire. Le vieux camion benne est remplacé par un modèle de même marque, mais nettement plus récent.

Les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents auront d'ici quelques semaines la joie de découvrir les nouvelles structures pour l'espace jeu en cours d'installation.

Du côté du lotissement des pommiers, une nouvelle clôture de 200 mètres linéaires va venir séparer et sécuriser le terrain aplani et aménagé de buts de foot, du périmètre des lagunes et du bassin de rétention.

Pour 2019, il est également proposé aux bénévoles qui ont rénové la salle des fêtes, d'apporter cette année une touche de modernité à la cuisine et aux WC.

Un autre chantier citoyen est ouvert à tous, pour aider les jeunes du CMJ à créer leur carré potager.

Le cimetière, au niveau de son extension, va enfin pouvoir être clos de murs. Les fouilles archéologiques réalisées l'été dernier ont permis de découvrir les fondations du Prieuré. Cependant, la DRAC n'envisage pas de poursuivre de nouvelles recherches. Aussi, elle autorise l'édification du mur de l'enceinte.

L'aménagement de la rue d'Orgères et son petit parking ont été définis avec le conseil départemental. Mais des ajustements sont encore nécessaires avant l'appel d'offres.

La commune va prochainement viabiliser et proposer à la vente un grand terrain à bâtir. La mise à prix et la date limite des offres seront très prochainement déterminées par le conseil municipal.

Enfin, pour ce qui sera probablement le dernier projet du mandat, nous souhaitons rafraîchir la façade de la mairie et repeindre ses huisseries extérieures, ainsi que celles de la salle des fêtes.

Ces différents projets nous occuperont encore bien pour cette nouvelle année.

Permettez-moi au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal de vous souhaiter une année de santé, de convivialité, d'innombrables projets et autant de réussite.

Le Maire, Yuri Moysan



AGENDA : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Jeudi 31 janvier : Réunion publique pour la présentation du projet de PLUi, salle de la Mairie à 20h30

Jeudi 28 février : Réunion d'information à 20h15 pour l'organisation de la fête des classes 9, à la Mairie

Vendredi 1er mars : Assemblée Générale du Comité des Fêtes, salle de la Mairie à 20h30

Samedi 2 mars : Repas Choucroute des chasseurs de l'AICA, 19h30 à la salle de Saint-Médard sur Ille

Samedi 16 mars : Soirée Fruits de Mer du Comité des Fêtes, 19h30 à la salle des fêtes

Dimanche 26 mai : Elections Européennes

LE SECRETARIAT DE MAIRIE



Secrétariat de Mairie
02.99.55.26.49
mairie.aubigne@wanadoo.fr
www.aubigne.fr
Les horaires d'ouverture :

| | | |
|------------|------------|-------------|
| Lundi : | | 14h00-17h00 |
| Mardi : | 9h00-12h30 | 14h00-18h30 |
| Jeudi : | 9h00-12h30 | 13h30-17h00 |
| Vendredi : | 9h00-12h30 | 13h30-17h00 |
| Samedi : | 9h00-12h00 | |

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire : français à l'étranger) pour pouvoir voter.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Les prochaines élections sont les européennes et auront lieu le 26 mai 2019.

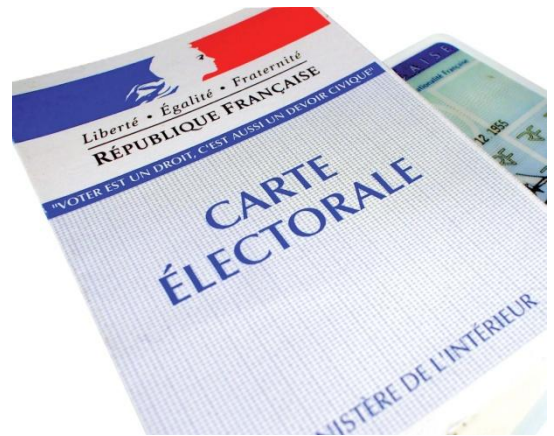
Il faut demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 31 mars 2019**.

Pour vous inscrire, deux possibilités :

- Soit en mairie ou par courrier, et vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

- Soit par internet, il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée du justificatif de domicile et du justificatif d'identité, sur service-public.fr



ÉTAT CIVIL 2018

Décès

Sylvain RÉGNAULT - le 26 mars
Laurent SAMSON - le 21 juin
Jocelyne DESCHAMPS - le 25 juillet

Naissances

Lola CHESNEL - le 29 juillet
Amine MOSLIH - le 1er août
Ylan CAMPEL WEISSER - le 7 août
Clara BOUILLON BORDES - le 5 septembre

Thaïs POMPEE - le 19 septembre
Juliette JOUIE - le 8 octobre
Sheyna BIARD - le 1er novembre
Nolann TRIACA - le 4 novembre
Klovis GIRAUD - le 20 novembre

Mariage

Thierry HAMON et Laëtitia TARLET - le 16 juin

PACS

Aurélien LEFEUVRE et Laura BLANCHET - le 17 mars
Brian COURIOL et Jennifer ERUSSARD - le 30 Juin
Lucas LAMY et Elise DEMEULES - le 6 Octobre

Une première naissance en 2019 : Calypso DAVID MELLEUX - le 5 janvier

LE CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2018

La Commission "fleurissement et embellissement", représentée par Aurélie Miramont et Stéphanie Sauvée, a récompensé par des fleurs les 13 lauréats du concours communal des maisons fleuries 2018. Cette remise de prix s'est déroulée à la salle des fêtes, à l'occasion des vœux du Maire.



Le jury composé de Marie-Jo Costard, Marie-Jeanne Fontaine et Armel Galle, est passé courant juillet et a établi le classement suivant :

- 1 - Mme et Mr Nozay - 7 rue des Graviers
- 2 - Mme et Mr Retours - 4 rue Chambellé
- 3 - Mme et Mr Louveau-Gicquel - 2 rue du Bocage
- 4 - Mme Byroteau - 8 rue de l'Octroi
- 5 - Mme Fiacchino - 23 rue du Bain
- 6 - Mme et Mr Tertrais-Degremont - 3 rue de la Haute Justice
- 7 - Mme et Mr Letournoux B. - 1 rue des Graviers
- 8 - Mme et Mr Landais - 7 rue du Bocage
- 9 - Mme et Mr Aubert - 1 rue d'Orgères
- 10 - Mr Corvaisier - 12 rue de la Haute Justice
- 11 - Mme Haffray - 8 rue du Bain
- 12 - Mme et Mr Deschamps - 4 la Masse
- 13 - Mme et Mr Marmion - 27 rue d'Orgères

La commission remercie ces jardiniers pour leur action favorisant le « bien vivre ensemble à Aubigné » et complétant ainsi l'action communale du fleurissement de l'agglomération dans le but de faire d'Aubigné « une commune fleurie ».

Stéphanie Sauvée

LA FÊTE DES CLASSES 9

La Fête des Classes rassemble les personnes dont le dernier chiffre de leur année de naissance correspond à celui de l'année en cours, donc sont concernés les "9" qui ont atteint ou vont atteindre leurs 10, 20, 30, 40, ..., 90, 100 ans et les nouveau-nés 2019 le sont également.

La municipalité est très attachée à cette fête, élément important de notre patrimoine local qui permet aux jeunes et moins jeunes de faire connaissance ou de se retrouver dans la bonne humeur et la convivialité le temps d'une journée.

Et à l'initiative de la municipalité, une **réunion d'information** est proposée aux personnes intéressées par cette organisation **le jeudi 28 février à 20h15 en mairie**, pour dans un premier temps échanger ensemble sur l'organisation de cette fête et aussi présenter le partenariat habituel de la municipalité (aide à la recherche des conscrits, prêt de la salle des fêtes, logistique, ...).

Pour toute question en lien avec cette réunion, contacter Dominique Champalaune en mairie.



Les conscrits de 2009



Bilan 2018 et projets 2019

Le Conseil Municipal des Jeunes, le 12 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux du Maire, a fait le bilan de ses activités 2018 puis a présenté ses projets pour l'année à venir :

- une chasse au trésor pour les ados au printemps,
- activités foot en juin : match entre jeunes Aubinois et stand de tirs au but,
- une boum pour fêter l'été et la fin de l'année scolaire,
- la visite du Sénat à Paris en réponse à la proposition de Madame Gatel, Sénatrice d'Ille et Vilaine.
- et pour terminer la mise en place d'un carré potager partagé au lotissement des Pommiers.

Le CMJ a tenu à remercier le comité des fêtes, la commission jeunesse et toutes les personnes ayant apporté leur aide et leur soutien.

Le projet de "Carré Potager Partagé"

Le CMJ a, en juin dernier, lancé un sondage afin de connaître l'intérêt des Aubinois sur la mise à disposition de parcelles dans un jardin partagé. Il y a eu peu de réponses en retour et seulement deux habitants partants pour un besoin de parcelle de jardin.

Suite à cette consultation, le CMJ a fait évoluer son projet avec une prévision de mise en place de carrés potagers sous forme de bacs en bois. Un second sondage en décembre a permis d'identifier plusieurs personnes intéressées au lotissement des Pommiers.

Une visite à Ercé près Liffré (espace jardin partagé à l'école) en ce début d'année a conforté les jeunes dans leur idée de bacs en bois.

Concrètement, ils souhaitent construire 4 bacs, sans fond, en bois, de 3 mètres de long, 1 mètre de large, en utilisant du châtaignier. En complément de l'équipement, un composteur et une réserve d'eau pourrait être installés.

Pour l'achat de matériaux, une demande de financement a été faite par courrier au conseil municipal d'Aubigné.

Il faudra aussi trouver le bon emplacement des bacs, déterminer un mode de fonctionnement : les personnes ayant répondu au sondage seront consultées en priorité, la municipalité le sera également.

Le Conseil Municipal des Jeunes tient aussi à remercier les Aubinois qui ont répondu aux deux sondages concernant les projets de jardins partagés puis de carrés potagers.



Projet "Carré Potager" : APPEL(S) A BENEVOLES

Les jeunes du CMJ font appel aux Aubinois pour leur venir en aide pour la construction des bacs en bois. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie avant la fin février.



MESSAGE à destination des jeunes, des ados de la commune d'Aubigné !

Vous avez des idées à suggérer au CMJ, des animations à proposer, un projet à développer ? Exprimez-vous !

Comment communiquer vers cette "boite à idées" ?

- par la rubrique "Contactez la mairie" du site "aubigne.fr"
- ou en déposant un courrier sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie

Les élus du CMJ et la commission jeunesse

Les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie.

Séance du mardi 6 novembre 2018

Présents : Youri MOYSAN, Dominique CHAMPALAUNE, Jean-Michel DELAVOIX, Aurélie MIRAMONT, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Vincent POIRIER, Pascal VASNIER

Absents : Stéphanie SAUVEE (pouvoir à Bruno RICHARD), Valérie BORDES (pouvoir à Youri MOYSAN), Delphine LEVESQUE

Secrétaire de séance : Vincent POIRIER

Décisions du Maire par délégation

Signatures devis :

- réalisation ilot central D221: Henry TP pour 6 713,20 € HT
- purge rue du Bocage D221 : Lehagre TP 6 155,00 € HT

Modification statuts de compétences intercommunales

Le Conseil Municipal à 6 Pour, 2 Contres et 2 Abstentions adopte les modifications validées par le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 9 octobre 2018.

Les compétences concernées : le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Culture et le Financement du contingent SDIS.

Aménagement de la rue d'Orgères : étude géotechnique

Le Maire expose la nécessité d'effectuer une étude géotechnique au préalable des travaux de la voirie rue d'Orgères. Plusieurs affaissements et déflexions ont été constatés. Le Conseil Départemental conseille la commune sur les prestations à minima, à savoir les mesures de déflexion, le relevé des dégradations, la réalisation et interprétation de carottages, les propositions de solution de réhabilitation. Les trois entreprises sollicitées ont répondues : ICSO, CEREMA et FONDOUEST.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les travaux d'étude géotechnique et autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise CEREMA d'un montant de 2 355,89 € HT.

Parcelle A484 : projet de viabilisation, division en lots

La commission IBC réunie le 9 Juillet propose la viabilisation de la parcelle A484 avant de réaliser les travaux de voirie Rue d'Orgères. Le Maire expose le projet de diviser la parcelle A484 en un ou deux lots à bâtir. Il est proposé d'effectuer les raccordements en eau, électricité et au réseau téléphonique avant les travaux de voirie de la rue d'Orgères et concomitamment aux travaux de réparation des réseaux d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le projet de viabilisation de la parcelle et la division en un lot (Pour un lot : 5, pour deux lots : 3 et 2 abstentions).

Classement de parcelles dans le domaine public

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le classement dans le domaine public de 14 parcelles relevant du domaine privé de la commune.

Séance du mardi 18 décembre 2018

Présents : Youri MOYSAN, Dominique CHAMPALAUNE, Jean-Michel DELAVOIX, Aurélie MIRAMONT, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Pascal VASNIER, Delphine LEVESQUE

Absents : Stéphanie SAUVEE (pouvoir à Pascal VASNIER), Valérie BORDES (pouvoir à Aurélie MIRAMONT), Vincent POIRIER (pouvoir à Dominique CHAMPALAUNE),

Secrétaire de séance : Pascal VASNIER

Communauté de communes : projet PLH

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique qui, conformément à l'article L302-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), définit pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le Programme Local de l'Habitat comprend:

- un diagnostic sur le fonctionnement du marché du logement et sur la situation de l'hébergement avec une analyse de l'offre de logements, d'hébergements, des marchés fonciers et de l'offre foncière,
- un document d'orientations fixant les principes et les objectifs du PLH,
- un programme d'actions détaillé par commune et, le cas échéant, par secteur géographique.

Il doit également comporter un repérage de l'habitat indigne et mettre en place un dispositif d'observation de l'habitat et du foncier sur son territoire. Le PLH doit être en cohérence avec les documents supra-communaux et notamment le SCOT, le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) (2017-2022), le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV) (révision en cours). Par ailleurs, les PLU communaux et le futur PLU intercommunal doivent permettre la réalisation des objectifs du PLH.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable sur le projet de PLH.

Assainissement : devis entretien des postes de relevage

La convention d'assistance technique pour les pompes de relevage signée en 2015 avec la SAUR est arrivée à échéance. Le Conseil

Municipal à l'unanimité retient, parmi les deux propositions arrivées en mairie, le devis de l'entreprise ALZEO avec un montant de 660,00 € pour l'entretien des postes de relevage.

Participations au frais de scolarité 2017-2018

Montreuil sur Ille - école Saint Michel : 240,31 € (1 élève en élémentaire)

Demande de subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 Pour et 1 abstention accorde une participation financière de 100,00 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Notre Dame de Bon Secours de Saint Aubin d'Aubigné pour le financement du séjour « classe de neige ».

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu avec la CNP Assurances arrive à échéance le 31/12/19.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mandater le Centre de Gestion 35 pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

INRAP Bretagne : mise en demeure, réception rapport

Le Conseil Municipal à l'unanimité lève la mise en demeure de l'INRAP Bretagne pour le paiement des pénalités de retard suite à la réception du rapport le 9 novembre et autorise le Maire à émettre le titre des pénalités de retard à hauteur de 30€.

Parcelle A484 : devis géomètre, devis viabilisation

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire : à faire procéder au bornage de la parcelle A484 par un géomètre expert ainsi qu'à déposer une demande préalable,
- décide de retenir le devis de l'entreprise Guillois d'un montant de 18 210,00 € HT pour la viabilisation de la parcelle A484.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. C'est un document de planification locale de l'espace qui délimite les zones urbaines, les zones à urbaniser et les zones naturelles. Il est composé de documents graphiques comprenant notamment les plans de zonage et des documents écrits comprenant le rapport de présentation et le règlement.

La Communauté de communes a depuis fin 2015 pris la compétence en lien avec le PLU et s'est engagée sur l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme Intercommunal (délibération du conseil communautaire du 08/12/15).

Les **PLU** communaux sont et resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du **PLUi** prévue en fin d'année 2019.

Une exposition publique est dès maintenant visible en mairie et elle le sera jusqu'au 15 février. L'exposition présente le projet d'aménagement du territoire communautaire, les grands principes règlementaires et les orientations d'aménagement et de programmations thématiques concernant le patrimoine, le commerce, la trame verte et bleue.

Une réunion publique de présentation est proposée à la population le jeudi 31 janvier, à 20h30, dans la salle de classe.

A cette occasion, le projet de PLUi sera décliné à l'échelle de la commune d'Aubigné.

BRICOBUS, DES CHANTIERS SOLIDAIRES ITINÉRANTS

Avec le soutien du Val d'Ille-Aubigné, l'association Compagnons Bâisseurs Bretagne lancent le Bricobus : un camion de chantier qui intervient pour des travaux d'amélioration du confort ou d'urgence chez des personnes aux revenus modestes.

Le Bricobus s'est arrêté chez ce couple de retraités. À l'intérieur du camion, tout l'outillage et quelques matériaux nécessaires pour commencer le chantier. « Ils ont déjà entrepris plusieurs travaux pour améliorer leur habitat, confie François Salmon, animateur technique aux Compagnons Bâisseurs, mais ils sont parvenus au bout de leurs moyens financiers. » Pourtant, une modification de la salle de bains s'impose. Alors l'équipe s'active, démonte la baignoire devenue inaccessible, installe une douche avec un siège et une barre de maintien. Tandis que Madame prépare le café, Monsieur, ancien agriculteur, n'hésite pas à prêter main-forte. Et le Bricobus poursuit sa route. Il y a aussi des conseils à l'utilisation d'un poêle à bois et quelques travaux d'isolation chez cette dame âgée qui vit seule chez elle. Et cette installation électrique à sécuriser pour cette famille aux revenus modestes...



Participer au chantier

L'initiative vient de voir le jour en septembre dernier et déjà la liste des besoins s'allonge. Elle est née dans le Val de Loire et s'étend peu à peu sur le territoire : « C'est la première en secteur rural en Bretagne, précise François Salmon. En lien avec Pass'Réno, nous pouvons intervenir sur tout le territoire du Val d'Ille-Aubigné. » Le Bricobus propose conseil technique et prêt d'outillage gratuit. Selon les besoins, il organise des chantiers participatifs et intervient pour des travaux d'urgence : « Nous animons aussi des ateliers bricolage : tapisserie, pose de parquets, cloisons, doublage, isolation... ». L'intervention concerne de petits travaux améliorant le confort et le quotidien des habitants. Elle est rapide et a lieu dans les mois qui suivent la demande : « C'est une action complémentaire des dispositifs existants pour accompagner les propriétaires et locataires du parc privé dès lors qu'il y a une difficulté sociale, technique et économique, un blocage administratif. Sur un montant maximum de 1000 € de matériaux, les personnes n'ont à leur charge que 10 % ». Une condition est cependant nécessaire : participer aux travaux, directement ou en sollicitant l'entourage : « Le chantier réussi, insiste François Salmon, c'est une personne avec nous sur le chantier qui met la main à la pâte... du début à la fin ».

Intervention rapide et gratuite (hors matériaux)

Le Bricobus a reçu le soutien de la Fondation La France s'engage. Le dispositif est cofinancé par la Fondation Abbé Pierre, l'ANAH, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la Caisse d'Allocation Familiale et la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. L'intervention, limitée à dix jours de chantier, est gratuite. Des techniciens des Compagnons Bâisseurs peuvent intervenir, aidés de volontaires en service civique et de bénévoles habitant le territoire.

Contacts

- >> François Salmon, Compagnon Bâisseur
06 80 88 05 52 - f.salmon@compagnonsbatisseurs.eu, www.compagnonsbatisseurs.eu
- >> Association de chantiers investie dans la lutte contre le mal-logement
Pass'Réno : 1, La Métairie, 35520 Montreuil-le-Gast, tél. 02 99 69 58 93, www.pass-reno.bzh

BREIZH MÈM' : UN NOUVEAU COMMERCANT AMBULANT A AUBIGNÉ



Fabien Theis, 37 ans, originaire de Bourgogne, après études et diplômes de cuisine et pâtisserie, s'engage pour un tour de France dans différents établissements gastronomiques. Il débarque en Ille Vilaine en 2005, continue son parcours avec entre autre un passage au restaurant Le Saison (une étoile au Michelin) à Saint-Grégoire. Le 1er août 2018, il quitte son poste du CROUS à Rennes pour créer " BREIZH MEM' " avec un food-truck spécialisé dans le burger. Il faut dire qu'il participe depuis 2016 à la coupe de France du burger pour laquelle il s'est classé 10ème en 2018. C'est ce concours qui lui a donné l'envie de se lancer dans cette aventure.

Fabien ne travaille qu'avec de la viande française fraîche 100% muscle, des produits frais en favorisant les circuits courts, des bun's artisanaux et les frites cuites dans le blanc de bœuf comme dans le nord ou la Belgique.

Fabien prépare également sur demande des plats uniques (Paëlla, Rougail saucisse, Colombo, ...) et peut aussi intervenir pour des anniversaires, retours de mariage, comités d'entreprise ou associations.



Fabien et son food-truck sont présents à Aubigné le vendredi de 18h30 à 21h.

Présent sur :



contact@breizhmem.fr

téléphone : 06.75.19.35.37



□ JANVIER

Cérémonie des vœux du Maire

Samedi 13, avec en particulier les présentations à la population de Marina et Alexandre des "Pizzas Ô'Tipache", de Karine Monnier nouvelle secrétaire de Mairie ainsi que des membres du Conseil Municipal des Jeunes élus récemment.

□ FEVRIER

Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné

Mardi 13, réunion du conseil communautaire à Aubigné présidée par Claude Jaouen et en présence des représentants des 19 communes de l'EPCI.



Comité des Fêtes

Vendredi 23, assemblée générale, changement de président : Laurent Lefas succède à Thierry Chevreuil.

Travaux de rénovation de la salle des fêtes

Jeudi 15, c'est parti pour trois semaines de travaux avec la reprise des peintures de la salle et de l'entrée, mais aussi le remplacement des dalles de plafond et une mise aux normes électrique (chauffage et éclairage). La municipalité remercie le groupe de "bénévoles citoyens" qui a œuvré avec efficacité et bonne humeur.

□ AVRIL

Chasse aux œufs du CMJ

Samedi 7, 19 enfants âgés de 3 à 9 ans ont répondu à l'invitation des élus du CMJ pour une chasse aux œufs autour de la mairie. Satisfaction des participants et organisateurs qui prévoient une chasse au trésor pour les ados.

Vide maisons chez l'habitant

Le comité des fêtes diversifie son offre d'animation le dimanche 22 : pas moins de 25 maisons de l'agglomération ont pu mettre en vente vêtements, bibelots, meubles, jouets, vaisselle, etc ... Bilan mitigé au regard du nombre de visiteurs, le comité réfléchit pour 2019 à une braderie classique en centre-bourg.

□ MAI

Travaux dans l'agglomération

Avec les travaux de TP (Entreprise Duval) et de maçonnerie (Entreprise Gaudin), l'accès à l'extension du cimetière par la rue d'Orgères est dorénavant possible.

L'entreprise Bouaissier a remplacé les huisseries de la "salle de classe" et un peu plus tard viendra réparer la passerelle de l'étang communal.

Un autre chantier à signaler, en régie communale cette fois-ci (employés et élus), avec le bardage de l'atelier technique.

□ JUIN

Randonnée tracteurs

Samedi 23, la randonnée tracteurs de l'association des Festous d'Antan de Guipel est de passage à Aubigné pour une halte chez Pascal Vasnier membre des Festous.



Tournoi de Foot

Tournoi de sixte organisé par le comité des fêtes dimanche 24 juin au stade Torchaussée, 12 équipes en lice. La victoire du tournoi principal revient à l'ES Vieux-Vy Gahard, le tournoi complémentaire à l'équipe "Les Ritats". Le Conseil Municipal Jeunes a pour sa part organisé à l'heure de midi un match entre jeunes de la commune, mais aussi un stand de tirs aux buts pour alimenter sa trésorerie.



Animation du GPAS au terrain de foot

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) est une association à destination des 12-18 ans qui habitent le Val d'Ille Aubigné. Une animation sportive "Thèque" est organisée à Aubigné le 26 juin avec la participation de 18 jeunes.

Boum de l'été du CMJ

Le nouveau CMJ organise une Boum pour fêter l'été et la fin d'année, 17 jeunes de 11 à 15 ans ont participé ce vendredi 29 jusqu'à 23 heures à la salle des fêtes.

Noces de diamant

Deux cérémonies "noces de diamant" à quelques jours d'écart en mairie d'Aubigné, pour Annette et Bernard Letournoux le 9 juin et Hélène et Roger Tanvet le 12 juillet.

□ JUILLET

Jury concours des maisons fleuries

Jeudi 5, passage du jury pour la notation et le classement des habitations fleuries du territoire communal. Merci aux personnes bénévoles du jury : Marie-Jo Costard, Marie-Jeanne Fontaine et Arnel Galle.



Fouilles archéologiques INRAP

La perspective annoncée de l'extension du cimetière au nord de l'église a généré la venue de l'INRAP Bretagne pour des fouilles archéologiques préalables. L'équipe intervenant sur le site a mis en évidence la présence d'éléments relevant d'un ancien cimetière et découvert les fondations du prieuré d'Aubigné.



AOÛT

Week-end Ball-trap pour l'AICA

Deuxième organisation Ball-Trap pour les chasseurs de l'AICA St-Médard-Aubigné, les 25 et 26 août, sur les terres de la Janaie à St-Médard. Satisfaction des responsables à l'issue de ce week-end : beau temps et belle affluence malgré la concurrence.

Randonnée municipale

Dimanche 26 août, c'est sur un circuit de 11 kilomètres tracé entre l'étang communal et Saint-Médard sur Ile que l'on a recensé plus de 80 marcheurs. Un parcours vallonné, varié et apprécié par toutes et tous, avec des chemins creux, le halage du canal d'Ile et Rance et une halte-ravitaillement au centre-bourg de Saint-Médard. De retour à l'étang, les participants ont pu profiter du vin d'honneur offert par la Mairie et du cochon grillé servi par le comité des fêtes.

SEPTEMBRE

Concours de belote

Vendredi 28, le club des Aînés a une nouvelle fois réussi à remplir la salle des fêtes avec son concours de belote annuel.

OCTOBRE

Fête des Classes 8

Samedi 6, une belle journée de fête et retrouvailles, pour ce rendez-vous des classes à Aubigné, les conscrits de la "8" étaient répartis entre Clara, bébé de l'année et les doyens : Alphonse Crenner et Pierre Duval, nonagénaires du jour. Félicitations aux organisateurs et à sa présidente : Monique Guérin.

Fête d'Halloween

Mercredi 31: c'était le retour des petits fantômes et sorcières conviés par le comité des fêtes pour cette fête d'Halloween. Les rues d'Aubigné ont fait l'objet d'une chasse aux bonbons chez l'habitant, suivie d'un grand goûter servi à la salle communale.

NOVEMBRE

Repas des aînés CCAS

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 4 novembre à la salle communale. Les Aubinois de 65 ans et plus y étaient conviés par le Maire et le Centre Communal d'Action Social, pour un moment de convivialité autour d'un bon repas servi par le Restaurant de la Tourelle de Sens de Bretagne.

Rue d'Orgères : études préalables

La rue d'Orgères, dans sa partie haute, fait l'objet de diverses études en prévision de son réaménagement. Après des relevés topographiques, des inspections caméras des réseaux d'assainissements par Alzéo Environnement, les Aubinois ont pu apercevoir la société Céréma avec son camion spécifiquement adapté aux analyses des voiries par carottage entre autre.



Travaux au bassin de rétention des Pommiers

Le bassin de rétention en lisière de la station de lagunage à fait l'objet d'un nettoyage et d'un reprofilage avec l'intervention de l'entreprise Guillois. Ces travaux seront suivis en 2019 par la pose d'une clôture de 200 mètres qui permettra d'isoler ces équipements de la zone verte située au sud du lotissement des Pommiers et de son mini terrain de foot en attente de sa paire de buts.

Concours de belote

Un autre concours de belote a été organisé par le comité de fêtes le dimanche 18 novembre. 30 équipes inscrites en compétition.

Cérémonie du centenaire

Ce dimanche 11 novembre 2018 marque le centenaire de la signature de l'armistice, donnant ordre de cessez-le-feu et mettant fin à la première guerre mondiale. A cette occasion, Aubigné a commémoré cet événement et tous les morts pour la France devant le monument aux morts communal. Elus, anciens combattants, militaires, habitants et le CMJ se sont retrouvés en nombre à cette cérémonie du souvenir et ont pu, ensuite, visionner l'exposition du centenaire mise en place dans la salle de classe.



DECEMBRE

Marché de Noël

Une grande première à Aubigné avec ce marché de Noël mis en place le 2 décembre au sein de la salle des fêtes par trois élèves du Lycée JBLT de St-Aubin du Cormier : Clémence, Léa et Tom. Félicitations à eux pour avoir réussi à convier pas moins de dix exposants et plus de 300 visiteurs sur la journée. Une initiative à reprendre en local pour 2019, cela s'impose !



Travaux en agglomération sur le RD221

Deux zones en travaux en cette fin d'année sur le RD221 : tout d'abord la purge réalisée, rue du Bocage partie est, par l'entreprise Lehagre TP qui a permis de résoudre une problématique d'effondrement de chaussée, puis la sécurisation de la sortie d'agglomération face à l'entrée du lotissement, avec la pose d'un îlot central par la société Henry TP.



Arbre de Noël des enfants d'Aubigné

Samedi 15, jour de fête pour les enfants d'Aubigné (de 0 à 12 ans) invités par le comité des fêtes pour l'arbre de Noël avec au programme: un spectacle, un goûter et bien sûr le passage attendu du Père Noël entouré de nombreux lutins et avec sa hotte pleine de cadeaux.

LE CLUB AUBINOIS DES RETRAITES

Le temps passe vite et 2019 est déjà là. Aussi, à cette occasion, le Conseil d'Administration du Club Aubinois des Retraités est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur à tous et à vos familles.

Ce début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents et nous leur souhaitons la bienvenue. Notre Club a toujours le souci de maintenir des liens forts d'amitié entre tous ses membres.

Nous pensons bien aux personnes qui, du fait de l'avancée en âge, de la dépendance ou de la maladie, ne peuvent plus participer aux activités proposées.

Bonne et heureuse année et bonne santé à tous.

Le Club Aubinois des Retraités

| | | |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les membres du Bureau : | > Président d'Honneur : Monsieur Bernard LETOURNOUX > Présidente : Madame Monique GUERIN > Secrétaire : Madame Yvette LANGLAIS > Trésorière : Madame Monique VEILLARD | > Vice Président : Monsieur Alain BRETEL > Secrétaire Adjointe : Madame Maryvonne HAFFRAY > Trésorière Adjointe : Madame Annette LEBRUN |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Contact : Monique Guérin 02 99 55 64 85 / 06 79 21 12 26



Les membres du bureau



Le concours de belote organisé le 28 septembre



LE COMITE DES FÊTES

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2019.

Le bilan des activités 2018 est positif ce qui nous permet de proposer Halloween et l'arbre de Noël chaque année. Il est important et nécessaire de rappeler que les événements, repas et concours sont primordiaux financièrement et donc j'insiste sur le fait que la participation des Aubinois à ces manifestations est cruciale si l'on veut maintenir ces spectacles gratuits.

Nous avons besoin cette année de bénévoles motivés afin de compléter nos rangs, les personnes souhaitant nous rejoindre doivent venir à l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 1er mars à la Salle de Classe, près de la Mairie, à 20h30.

Les événements de ce début d'année sont tout d'abord le 16 mars, la Soirée Fruits de Mer, puis en avril une braderie qui reste encore à valider.

Je remercie les membres du Comité des Fêtes pour leur bonne humeur et leur dévouement durant l'année 2018 ainsi que les conjoints qui nous aident souvent.

Merci également aux nombreux Aubinois pour leur précieuse aide apportée lors des diverses organisations, ainsi que les membres du Conseil Municipal et les employés de Mairie qui sont toujours présents pour nous soutenir dans nos projets.

Laurent Lefas

Les premiers rdv du comité :

Assemblée Générale ordinaire : vendredi 1er mars à 20h30

Soirée "fruits de mer" : samedi 16 mars, à 19h30, salle des fêtes

L'adresse mail du comité : comitedesfetesaubigne@laposte.net

L'AICA Saint-Médard - Aubigné

L'A.I.C.A. (Association Intercommunale de Chasse Agréée) et ses 35 chasseurs présentent aux lecteurs de l'écho d'Aubigné leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Elle exerce ses activités sur un territoire de près de 1 500 hectares partagés entre Aubigné et Saint-Médard sur Ille : la saison de chasse régulée de septembre à fin février et les battues organisées régulièrement (renards, sangliers et chevreuils).

L'AICA invite les Aubinois à un **repas Choucroute le samedi 2 mars**, à partir de 19h30, à Saint-Médard (17 € adultes - 10 € enfants).

Plus tard dans l'année, l'association proposera un concours de pêche en juin ainsi qu'un concours de chiens d'arrêt en octobre.

Les contacts AICA à Aubigné :

Philippe Lemée : 06.79.43.31.87

Jean-Michel Delavoix : 06.06.42.59.53



Le prochain numéro de l'Écho d'Aubigné paraîtra au mois de mai 2019

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

Directeur de la publication :
Youri Moysan

Réalisation :
Commission Communication

Impression :
EHESP Rennes